

NÉCESSITÉ DE RÉPANDRE PLUS QUE JAMAIS LE ROSAIRE

Extrait d'un rapport lu au congrès marial de Fribourg, août 1902 :

Messieurs,

Le propectus officiel de ce Congrès contient les lignes suivantes :

“Personne ne l'ignore, Léon XIII n'a pas cessé, depuis qu'il gouverne l'Eglise, d'inviter les catholiques à chercher secours et protection auprès de la Vierge bénie et à l'honorer toujours davantage. Dans le Congrès, on étudiera les moyens propres à assurer la mise en pratique des enseignements contenus dans les encycliques mariales du Saint-Père.”

Or, quel a été l'objet constant des quinze encycliques mariales de Léon XIII ? Le Rosaire, toujours le Rosaire. Cette insistance n'était d'ailleurs qu'une réponse aux enseignements de la sainte Vierge elle-même qui, à Lourdes, apparut dix-huit fois le Rosaire à la main, et qui, dans ses apparitions à la Salette et à Pontmain, nous adressa des exhortations ni moins précises ni moins pressantes en faveur de sa dévotion préférée. Jamais, semble-t-il, la Reine du ciel et le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre n'avaient recommandé à ce point une pratique de piété quelconque.

A-t-on répondu aux désirs du Pape ? L'a-t-on fait du moins suffisamment ? Tous nos frères dans le sacerdoce ont-ils compris l'importance de cette forme de prière ? N'y a-t-il pas encore des séminaires petits et grands, des écoles catholiques où l'on récite le chapelet sans énoncer les mystères ? Le Rosaire a-t-il dans chaque paroisse la place que le Saint-Père a voulu lui donner ? Le premier dimanche du mois y est-il vraiment le dimanche du Rosaire ? L'habitude de réciter le Rosaire en famille a-t-elle été généralisée par les pasteurs des âmes ? N'y a-t-il pas encore des contrées entières où les mystères du Rosaire sont ignorés de la plupart des fidèles ? Autant de questions dont la réponse n'ira pas sans quelque regret. Car, évidemment, sur tous ces points, le zèle n'a pas fait tout ce qu'il aurait